

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU SYNDICAT MIXTE DOUBS LOUE**

Date d'affichage :
26 09 2022

L'an deux mille vingt deux, le 26 septembre à dix huit heure trente, le comité syndical du Syndicat Mixte Doubs Loue, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans les locaux de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole, sous la présidence de Monsieur Etienne CORDIER, PRESIDENT

Date de convocation :
19 09 2022

Nombre de délégués :

En Exercice : 12

Présents : 10

Votants : 10

Absents :

Excusés : 2

PRESENTS : M CORDIER Etienne, M BARBERET Emmanuel, M BAUD Jean Baptiste, M DAVID Franck, M DECOTE Yves, M FASSETT Gérôme, M GOUNAND Alain, M MEUGIN Olivier, M PICHON Jean Claude, M VUILLET Christian,

EXCUSES : Mme CALINON Séverine, M THIEBAUD Pierre

SECRETAIRE DE SEANCE : M DAVID Franck

22 – 12 CONTRAT DE BASSIN LOUE

Un contrat de bassin est un accord technique et financier qui engage les acteurs locaux impliqués dans des objectifs de protection du milieu aquatique, de qualité de l'eau, de gestion équilibrée de la ressource en eau et de protection contre les inondations. Après avoir défini des enjeux et des objectifs communs, un programme d'actions concrètes est acté. Ces actions sont soutenues par des partenaires financiers.

Sur le bassin Haut Doubs-Loue, les réflexions pour élaborer le contrat de bassin ont débuté en 2020 avec la mise en place d'un comité de pilotage. La coordination de ce contrat est assurée par l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue et le Syndicat Mixte Doubs Loue.

Le travail de concertation avec les acteurs et l'intégration des connaissances existantes ont permis de dégager 4 grandes thématiques de travail autour desquelles s'inscrivent les différentes opérations nécessaires à mettre pour améliorer le fonctionnement des ressources en eau de ce bassin versant.

THEME	SOUS-THEME
A. Qualité de l'eau	A.1. Réduction des pollutions d'origine domestique
	A.2. Lutter contre les phénomènes d'eutrophisation des cours d'eau
B. Préservation des milieux aquatiques	B.1. Restauration morphologique des milieux aquatiques
	B.2. Etude de mise en mobilité latérale
	B.3. Stratégie foncière
C. Préservation de la ressource en eau	C.1. Amélioration des connaissances
	C.2. Optimisation de la gestion de la ressource
D. Gouvernance, communication	D.1. Sensibilisation des scolaires, du Grand Public et des élus
	D.2. Animation et gestion du contrat de bassin

Ce contrat prévoit ainsi la mise en œuvre d'un programme d'actions sur 3 ans (2022-2024) par les différents maîtres d'ouvrage du territoire (Les deux syndicats de rivières, les collectivités et syndicats pour les mesures assainissement et eau potable...).

Le montant total des 72 actions le composant est estimé à 37 928 829 €. Ces actions bénéficient de crédits garantis et pour certaines de bonifications d'aide par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée sur la durée du contrat.

Lors de son assemblée du 23/06/2022, le Comité de pilotage du Contrat de bassin Haut-Doubs Loue auquel participe le SMDL a approuvé le contrat de bassin « Haut-Doubs Loue », présenté à l'issue de son montage.

L'engagement du Syndicat Mixte Doubs-Loue dans ce contrat est la réalisation des opérations suivantes, sous sa propre maîtrise d'ouvrage :

Intitulé de l'action	Année prévisionnelle d'engagement	Montant TTC des opérations	Taux de subvention Agence de l'Eau retenu dans le Contrat	Coût prévisionnel restant à la charge du MO après subventions attendues de l'Agence de l'Eau
Restauration morphologique de trois affluents de la Loue (la Larine, la Biche et le Clairvant) : étude et travaux sur 5 secteurs	2023	180 000 euros	50% + 20 % de bonus	54 000 euros
Définition d'un schéma de restauration des cours du bassin versant de la Cuisance : étude	2023	80 000 euros	50% + 20 % de bonus	24 000 euros
Travaux de restauration de la mobilité latérale au niveau de la zone pilote de la basse Loue	2024	1 200 000 euros	70 %	360 000 euros
Elaboration d'une stratégie foncière sur le bassin versant de la basse vallée de la Loue	2023	20 000 euros	50 %	6 000 euros
Animation de la stratégie foncière définie sur le bassin versant de la basse vallée de la Loue	2023	14 626 euros	50 %	7 313 euros

Pour la mise en œuvre de ces actions, le SMDL pourra aussi rechercher d'autres aides financières (FEDER,...).

L'inscription financière dans le Programme Prévisionnel d'Investissement de ces différentes actions sera réalisée lors de la mise à jour du PPI la du vote du prochain budget.

Suite à l'examen du contenu technique et des estimations financières des actions inscrites au contrat de bassin pour la période 2022-2024, après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- **APPROUVE** les objectifs, les enjeux et la planification globale du contrat de bassin "Haut-Doubs Loue" ;
- **S'ENGAGE** à réaliser les opérations listées ci-dessus et inscrites au programme de travaux du contrat sous sa propre maîtrise d'ouvrage en respectant la programmation et en tenant informé l'EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue ;
- **AUTORISE** Monsieur Président à signer le Contrat de bassin et tout autre document nécessaire à la réalisation des opérations listées ci-avant.

CERTIFIE CONFORME

A Dole, le 26 septembre 2022,

Le Président du Syndicat Mixte Doubs Loue,



M Etienne CORDIER